Concepts de base

Comment accorder un accès à mon comptable externe afin qu'il puisse consulter les données de mon entreprise?

Afin de minimiser les problèmes parfois rencontrés lorsqu'une ressource externe doit travailler avec des copies de vos données (fichiers corrompus, endommagés, données stoppées à un moment figé dans le temps), la solution réside dans le fait de pouvoir accorder un accès à celles-ci en temps réel.

Plus besoin de tout imprimer, votre comptable ou vérificateur externe peuvent accéder à toutes vos données, en temps réel, en utilisant leur propre accès à vos données.

GEM-BOOKS vous permet d'autoriser l'accès à vos données par une ressource externe, votre comptable ou un vérificateur, par exemple, au même titre que vous y accédez vous-mêmes.

Cet article de la FAQ vous indique la marche à suivre afin d'accorder un accès à vos données Actif à une ressource externe de votre entreprise.

La procédure est en fait très simple et elle se réalise en deux opérations distinctes. Nous vous invitons à consulter les articles de notre FAQ associés, accessibles en cliquant sur les questions ci-dessous, qui comprtent les liens vous y conduisant directement :

1. **Il vous faut tout d'abord créer une nouvelle Ressource Humaine**
   voir l'article : Comment créer une Ressource Humaine, dans Actif ?

2. **Vous devrez ensuite accorder un accès aux données à cette ressource, en fonction de son rôle.**
   voir l'article : Comment accorder un accès aux données à une Ressource Humaine, dans Actif ?

Référence ID de l'article : #1073
Auteur : Mario Dubé
Dernière mise à jour : 2023-04-20 16:48

© 2024 Foire aux questions - GEM-BOOKS <faq@gem-books.com> | 2024-03-28 13:06